

des corrections à sa déclaration du 31 décembre 1932 dans laquelle il avait à peu près dit : « La Yougoslavie ne m'intéresse point »... il demande pour la Slovénie une indépendance économique et financière dans le cadre de l'Etat yougoslave. Il oublie, seulement, que la Slovénie est une contrée essentiellement industrielle qui alimente de ses produits toutes les autres contrées yougoslaves et, au surplus, qu'elle fournit aux autres provinces des dizaines de milliers de fonctionnaires, de commerçants, d'artisans et d'ouvriers. M. Korochez demande donc une organisation de la Yougoslavie qui, tout en accordant l'indépendance économique et financière à sa province slovène, garantirait les positions économiques et personnelles des Slovènes dans les autres banovines de Yougoslavie. Cela est absurde car, si la Slovénie obtenait son indépendance économique dans le cadre de la Yougoslavie, on ne pourrait pas la refuser, non plus, aux autres provinces yougoslaves et il en résulterait que la Yougoslavie serait divisée en trois ou quatre, peut-être même dix citadelles économiques qui lutteraient entre elles en pratiquant le principe : « Mors tua, vita mea »... C'est dans cet état de choses que nous mèneraient les revendications des séparistes yougoslaves, qu'ils soient dualistes ou fédéralistes. Car M. Korochez n'est pas le seul à demander l'indépendance économique et financière. Lorsque M. Matchek proclame que « le peuple croate veut être libre au sein de la Yougoslavie... » il ne conçoit pas cette